Bulletin

illetin Paris Villois







15 juin : Conteneur de déchets de construction disponible à l'angle des rues La Rochelle et du Terrain de jeu jusqu'à son remplissage complet.





Maire

Monsieur Maurice Grimard

Conseiller, siège #01

Monsieur René Guimond

Conseiller, siège #02

Monsieur Dany Boucher

Conseiller, siège #03

Monsieur Jean-François Bienvenue

Conseillère, siège #04

Madame Marie-Blanche L'Hérault

Conseiller, siège #05

Monsieur Daniel Brisson

Conseillère, siège #06

Madame Carole Plamondon

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Carine Neault

Directrice générale adjointe

Dominique Lapointe

Secrétaire-trésorière adjointe

Karine Paquet

Inspecteur municipal

Jean Lépine

Opérateur en eau potable

Jérémie Lafleur

Inspecteur en bâtiment

(Émission permis et certificats) Martin Miron – 1 866 441-0404, poste 244 m.miron@mrcbecancour.qc.ca

Bureau municipal

975, rue Principale Ouest Parisville (Québec) GOS 1X0

Tél.: 819 292-2222 • Téléc.: 819 292-1514

info@municipalite.parisville.qc.ca www.municipalite.parisville.qc.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Mardi, mercredi, jeudi : 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h00

Heures d'ouverture de la bibliothèque :

 Mardi:
 13h30 à 15h

 Mercredi:
 18h30 à 20h00

Office municipal d'habitation au coeur du Québec :

Lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 Vendredi de 8h30 à 12h00 Tél.: 819-367-2166 direction@omhcdq.com

Fabrique – 819-292-2058 fab@municipalite.parisville.qc.ca

Heures d'ouverture Bureau de poste :

Lundi:

9h30 à 13h et 14h à 15h30

Mardi au vendredi: 9h30 à 12h45 et

14h à 15h30

MOT DU MAIRE



Le 25 mars, monsieur Sylvain Paris informait le conseil de sa volonté de démissionner de son poste de conseiller municipal. C'est avec regret que le conseil accepta son départ à la séance régulière du mois d'avril.

Sylvain a fait deux mandats à titre de conseiller et a accepté plusieurs responsabilités au sein de l'équipe municipale. Le comité d'élaboration d'une politique de développement stratégique, le comité de la politique municipalité amie des aînés et de la famille, conseiller responsable de la bibliothèque municipale et des loisirs, etc.

Lors des décisions à la table du conseil, il a su nous faire profiter de son expertise en relation de travail, en planification de production et surtout de sa grande capacité d'analyse de situations complexes.

Ton dévouement et ta générosité méritent d'être soulignés. Tu as apporté une contribution importante pour le développement

de la municipalité de Parisville au cours de ces années. Merci Sylvain d'avoir toujours montré une attention particulière aux intérêts des Parisvilloises et Parisvillois.

Bon succès dans tes projets!



Le 2 avril, la municipalité de Parisville enclenchait le processus d'élections afin de trouver un nouveau membre pour siéger au conseil municipal.

Madame Carine Neault, directrice générale et secrétaire-trésorière, présidente d'élection d'office, avisa la population de la tenue d'un scrutin pour le choix d'un(e) conseiller(ère) au conseil municipal de Parisville. À la fermeture de la période de mise en candidature, elle proclama monsieur Daniel Brisson élu par acclamation.

Monsieur Daniel Brisson est un citoyen originaire de Parisville qui habite sur la rue Saint-Jacques. Il est le fils de monsieur Charles Auguste Brisson.

Monsieur Brisson m'informe qu'il a travaillé beaucoup à l'extérieur comme soudeur et machiniste. Il travaille présentement à la réfection d'un viaduc sur l'autoroute Henri-IV à Québec.

Il se souvient étant jeune que son père lui avait dit : « viens au conseil et intéresse-toi à la vie municipale ». La vie fait qu'il vient d'avoir l'opportunité de le faire.

Je te souhaite, Daniel, bon succès en politique municipale!



Maurice Grimard, maire

RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL

Les chemins provinciaux et municipaux sont des voies publiques et doivent être partagées en toute sécurité.

Les travaux des champs exigent le transport de produits agricoles. L'entrée et la sortie des champs avec de la machinerie spécialisée et gigantesque souille les rues et les rendent dangereuses.

Il est de la responsabilité des utilisateurs d'indiquer un **danger** s'il y a lieu et de **nettoyer** la chaussée à la fin des travaux.

La **cohabitation harmonieuse** est l'affaire de tous et toutes!





Merci à nos organismes et collaborateurs sans qui ce bulletin municipal ne pourrait être un succès!

est un bulletin d'information publié quatre fois par année par la Municipalité de Parisville. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers de Parisville. Il parait en mars, juin, septembre et décembre.

Date de tombée pour vos articles: 10 février / 10 mai / 10 août / 10 novembre

Faites parvenir à: info@municipalite.parisville.qc.ca

Coordonatrices: Carine Neault et Karine Paquet Montage et conception graphique:

Les Publications Municipales - 1 877 553-1955



TAXES MUNICIPALES

N'oubliez pas que la date du 2e versement pour les taxes municipales est le **15 juin 2019**.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

4 JUIN • 2 JUILLET • 6 AOÛT

À 19h30 à la salle municipale située au 1260, rue St-Jacques (les portes ouvrent à 19h25)

Les procès-verbaux des séances du conseil sont disponibles sur le site internet de la municipalité au www.municipalite.parisville.qc.ca

RÉNOVATION CADASTRALE - RENCONTRE

11 et 12 juin 2019 entre 14 h et 20 h

Salle municipale de Deschaillons-sur-Saint-Laurent, 960, 4e Rue Deschaillons-sur-Saint-Laurent (Québec) GOS 1G0

CONTENEUR DES RÉSIDUS VERTS

N'oubliez pas que vous pouvez utiliser le **conteneur de résidus verts** situé à l'angle des rues de la Rochelle et du Terrain-de-jeu.

Ce service est offert GRATUITEMENT aux résidents de Parisville seulement.

- Gazon en vrac (pas de sac)
- Feuilles en vrac (pas de sac)
- Branches coupées en petits morceaux (moins d'un pouce de diamètre, attachées en paquet)

Le conteneur sera vidé périodiquement jusqu'au 26 novembre.

Veuillez SVP respecter la propreté des lieux.

RESPECT DES BANDES RIVERAINES - RAPPEL IMPORTANT

Aucune intervention ne peut être effectuée dans la bande riveraine sans en avoir préalablement obtenu l'autorisation.

La bande riveraine est une bande de terre de chaque côté d'un cours d'eau. Cette zone tampon entre le champ et le cours d'eau doit être laissée à l'état naturel ou aménagée. Dans cet espace, il ne doit y



d'intrants (engrais, fumiers, pesticides, etc.). Le sol ne peut y être laissé à nu.

Certaines interventions sont permises, mais vous devez d'abord en obtenir l'autorisation en contactant. :

Martin Miron

1 866-441-0404 poste 244 m.miron@mrcbecancour.qc.ca

Le saviez-vous?

Si vous amorcez des travaux sans les permis ou autorisations écrites préalables, vous pourriez être tenu de remettre la berge dans son état initial, en plus de vous voir imposer une amende pouvant atteindre plusieurs milliers de dollars.

Avant d'intervenir, informez-vous, c'est votre responsabilité!

AU NOM DES JEUNES DE PARISVILLE : MERCI!

Nous tenons à remercier *Le Cercle de Fermières de Parisville* pour leur initiative d'organiser, encore une fois cette année, une vente de garage au profit, entre autres, du volet jeunesse de Parisville.

Un grand MERCI à vous tous pour votre implication à la vie active de Parisville!

FÊTE AUTOMNALE DE PARISVILLE -5E ÉDITION

Le 21 septembre prochain nous vous invitons à vous réunir dans une ambiance festive et chaleureuse à Parisville pour célébrer la 5e édition de la Fête automnale.

Réservez votre date et restez à l'affût, les billets seront mis en vente prochainement!



FÊTE DES VOISINS

Le 8 juin, organisez une fête avec vos voisins pour célébrer la **Fête des voisins.**

Initiée par le Réseau **québécois** des Villes et Villages en santé (RQVVS), cette **fête** permet de créer une nouvelle dynamique de quartier et de favoriser l'entraide et le sentiment de sécurité dans le voisinage.

DÉCOUVREZ LES BONS CÔTÉS D'ÊTRE À CÔTÉ!

Conseils pratiques au www.rqvvs.qc.ca

CAMP DE JOUR 2019

Une belle saison estivale se prépare au camp de jour de Parisville.

Nos animateurs; Myranda Beaudet, Gabrielle Rheault et Félix Hébert, avec l'aide de notre nouvelle coordonnatrice, Sandra Blouin, s'affairent à préparer une programmation variée et trépidante qui permettra aux jeunes de profiter pleinement de leur été.

C'est du 25 juin au 9 août que le cœur de notre municipalité sera animé de rires et de cris de joie.

Nous vous souhaitons à tous une très belle saison estivale!

Pour toutes questions sur le camp de jour : 819-293-3742 ou campdejourparisville@gmail.com



Si vous avez connaissance qu'une lumière de rue est défectueuse, prenez en note l'adresse civique la plus proche et transmettez-nous l'information par téléphone au 819-292-2222 ou par courriel à info@municipalite.parisville.qc.ca

Nous prendrons les mesures pour faire corriger la situation dans les plus brefs délais.

Merci de votre collaboration!

LA COURTOISIE, ÇA NOUS CONCERNE TOUS!

Les usagers sur le réseau routier ont une responsabilité partagée. Les conducteurs doivent faire preuve d'une prudence accrue pour assurer la sécurité des piétons et des cyclistes, qui sont vulnérables et sans protection.

Quant aux piétons et cyclistes, il importe qu'ils adoptent également un comportement sécuritaire. Tous doivent cohabiter dans le respect des règles.

Avec la venue des beaux jours, nous tenons à vous rappeler de redoubler de prudence lors de vos déplacements.



RAPPEL – ARBRE ET VÉGÉTATION EN BORDURE DE RUE

Extrait du règlement général harmonisé 365-2019 :

- 22 Constitue une nuisance et est prohibé le fait de maintenir ou permettre que soit maintenu sur un immeuble un arbre dans un état tel qu'il peut constituer un danger pour les personnes circulant sur la voie publique.
- 23 Constitue une nuisance et est prohibée, la présence sur un lot vacant ou construit d'un arbre ou tout autre plantation de même nature qui est susceptible de nuire à la visibilité des conducteurs routiers qui circulent sur une voie publique ou susceptible de causer un danger pour les piétons ou les véhicules routiers.

Quiconque contrevenant à quelqu'une des dispositions du présent chapitre est passible, en outre des frais, d'une amende. Nous vous demandons d'entretenir vos arbres et/ou votre végétation en bordure de rue afin d'assurer la sécurité des usagers de la route en toute saison, sans quoi nous nous verrons dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur.

VOUS AVEZ UN PROJET POUR VOTRE PROPRIÉTÉ? PENSEZ À VOTRE INSPECTEUR EN BÂTIMENT!

En cette période de l'année où les beaux jours reviennent, pensez-vous faire des travaux sur votre propriété?

Vous projetez des rénovations, l'installation d'une piscine, la construction d'un cabanon, l'installation d'une clôture, la plantation d'une haie, etc.?

Sachez que toutes ces opérations comportent une série de normes et de règlements auxquels vous devez vous conformer.

Peu importe le projet que vous avez à l'esprit, prenez le temps de vous informer.



Je serai en mesure de discuter avec vous de toutes les normes qui touchent votre propriété en vous fournissant l'information sur la règlementation relative au zonage dans votre municipalité.

Je suis disponible pour un échange par courriel, par téléphone et même en personne si vos besoins le nécessitent!

Dès que vous vous questionnez, n'hésitez pas à communiquer avec moi!

Martin Miron 819-298-3300 poste 244 m.miron@mrcbecancour.qc.ca

VACANCES DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Monsieur Miron sera en vacances du 4 au 17 août. *Pensez demander votre permis avant!*

RAPPEL

Règlement no 345 régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau

La MRC de Bécancour s'est vue confier la compétence exclusive des cours d'eau de son territoire en vertu des articles 103 à 109 de la Loi sur les compétences municipales en vigueur depuis le 1er janvier 2006.

La MRC de Bécancour a compétence sur tous les cours d'eau à débit régulier ou intermittent, y compris ceux qui ont été créés ou modifiés par une intervention humaine, à l'exception :

- le des cours d'eau ou portion de cours d'eau qui relèvent de la seule juridiction du gouvernement du Québec et qui sont déterminés par le décret numéro 1292-2005 en date du 20 décembre 2005 (2005, G.O.2, 7381 A), soit : les rivières : aux Orignaux, Bécancour, Gentilly et du Chêne, à l'endroit où il y a flux et reflux de la marée de même que le fleuve Saint-Laurent dans son entier;
- 2e d'un fossé de voie publique;
- 3e d'un fossé mitoyen au sens de l'article 1002 du Code civil du Québec;
- 4e d'un fossé de drainage qui satisfait aux exigences suivantes :
 - a) utilisé aux seules fins de drainage et d'irrigation;
 - b) qui n'existe qu'en raison d'une intervention humaine;
 - c) dont la superficie du bassin versant est inférieure à 100 hectares.

Seul le gestionnaire de cours d'eau a le pouvoir de statuer sur un écoulement

Toute intervention par une personne qui affecte ou est susceptible d'affecter l'écoulement des eaux d'un cours d'eau, dont notamment des travaux <u>d'aménagement ou d'entretien</u>, est formellement prohibée, à moins qu'elle rencontre les exigences suivantes :

- le l'intervention est autorisée en vertu d'une décision spécifique et expresse de la MRC en conformité à la loi;
- 2e l'intervention a fait l'objet d'un permis ou d'un certificat d'autorisation délivré par une autre autorité compétente, lorsque requis.

On entend par <u>aménagement</u> tous travaux qui consistent à :

- élargir, modifier, détourner, construire, créer, réparer, stabiliser mécaniquement ou fermer par un remblai un cours d'eau;
- o effectuer toute intervention qui affecte ou modifie la géométrie, le fond ou les talus d'un cours d'eau qui n'a jamais fait l'objet d'un acte réglementaire;
- o effectuer toute intervention qui consiste à approfondir de nouveau le fond du cours d'eau, à modifier son tracé, à le canaliser, à aménager des seuils (barrages), à effectuer une stabilisation mécanique des talus pour utilité collective (qui rendent des bénéfices à plusieurs propriétaires) ou à y installer tout ouvrage de contrôle du débit.

On entend par <u>entretien</u> tous travaux qui consistent à:

o travaux qui visent principalement le rétablissement du profil initial d'un cours d'eau qui a déjà fait l'objet d'un aménagement en vertu d'un acte réglementaire. Font partie des travaux d'entretien : les travaux consistant à l'enlèvement par creusage des sédiments accumulés au fond du cours d'eau pour le remettre dans son profil initial, l'ensemencement des rives, la stabilisation végétale des rives pour utilité collective (qui rendent des bénéfices à plusieurs propriétaires), la stabilisation des exutoires de drainage souterrain ou de surface, ainsi que l'aménagement et la vidange de fosses à sédiments.

Tous les travaux dans un cours d'eau doivent être sous la responsabilité de la MRC. Les coûts des travaux est en fonction du pourcentage linéaire des travaux sur le total du projet.

Vous pouvez télécharger le règlement au complet sur le site de la MRC de Bécancour à l'adresse suivante :

http://www.mrcbecancour.qc.ca/adnbase/ js/wysiwyg/plugins/ExtendedFileManager /uploads/mrcbecan/345_eaux.pdf

Vous pouvez aussi consulter une carte des cours d'eau et milieux humides sur le site Sigale à l'adresse suivante : https://www.sigale.ca

ATTENTION: CETTE CARTE EST ÉVOLUTIVE ET NON FINALE.

Je vous invite à communiquer avec moi par courriel ou par téléphone pour toutes questions relatives au règlement sur l'écoulement des eaux.

François Trottier, ingénieur forestier Inspecteur en foresterie et gestionnaire de cours d'eau 819 298-3300, poste 235 f.trottier@mrcbecancour.qc.ca

BIBLIOTHÈQUE DE PARISVILLE

Heures d'ouverture :

Mardi : 13h30 à 15h00 Mercredi : 18h30 à 20h00



L'été arrive à grands pas. Pour lire au soleil ou sous un arbre, venez nous voir à la bibliothèque pour profiter des nouveaux livres reçus dernièrement :

- Devenir de Michelle Obama
- La vie secrète des écrivains de Guillaume Musso
- **Même heure même poste** *de Pierre Bruneau*
- Pour l'amour de ma mère de Boucar Diouf
- La cage dorée de Camilla Läckberg

Aussi, à la fin de mai on a fait un échange de 670 livres. Venez voir et on pourra vous conseiller dans différentes catégories. Pour les intéressés, comme écrit dans le dernier Parisvillois, nous souhaitons faire une exposition de photos de Parisville à l'automne. Donc profitez des belles journées pour sortir vos caméras. On donnera plus d'information dans le prochain Parisvillois pour vous dire où nous envoyer vos belles prises.



LE CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD EST DE RETOUR POUR L'ÉTÉ 2019 À LA BIBLIOTHÈQUE DE PARISVILLE

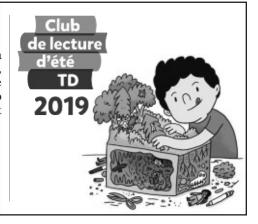
Cet été, le Club de lecture d'été TD t'invite à décrocher et à prendre le temps d'explorer la nature qui t'entoure. Pars à l'aventure et amuse-toi! Regarde pousser les fleurs et les arbres, découvre des climats extrêmes, et émerveille-toi du lien qui nous unit et nous relie à la Terre nourricière.

Ce Club de lecture est un programme gratuit destiné aux jeunes de 4 à 12 ans. Les inscriptions pour participer au Club de lecture d'été TD 2019 sont à venir au mois de juin. Comme l'an dernier, les jeunes du camp de jour pourront se joindre à nous. Les rencontres du club de lecture auront lieu les mardis 2, 9 et 16 juillet 2019.

L'aventure commence bientôt!

Au plaisir de te voir!

Émie Pérusse et Élyse Lemay Julie Gagnon et Valérie Laflamme



*

ORGANISMES



THÈME DE L'ANNÉE

Des liens de partage tissés serrés

CONGRÈS RÉGIONAL ET EXPOSITION

Le Congrès régional a eu lieu le 30 avril à Daveluyville. Les membres du comité local avec la bénévole choisie par les membres ont assisté à la présentation des rapports annuels et de celui régional pour les fondations. Nous avons obtenu deux mentions d'excellence, une pour le recrutement et une autre pour le cercle de l'année.

Une exposition de toutes les pièces des artisanes du concours des Arts textiles était accessible à tous. Nos pièces se sont bien classées.

On a pu admirer les capteurs de rêve en Artisanat jeunesse. Parmi ceux-ci, il y en a un qui s'est classé pour l'exposition provinciale. Bravo pour leurs belles réalisations!

RECOMMANDATION

La responsable des dossiers, avec l'aide de Marie-Blanche, a répété l'expérience de l'an passé en présentant une autre recommandation. Le sujet de celle-ci est l'étiquetage des saumons avec OGM.

VENTE DE GARAGE

Cette activité gérée par le cercle de Fermières a eu lieu le 18 mai. Nous remercions les bénévoles et les participants pour la réussite de cet évènement important pour notre jeunesse.

RECRUTEMENT

C'est le temps d'adhérer au cercle de Fermières de Parisville.

Si vous êtes intéressés, contactez Jeannine Beaudet au 819-292-2082.

Johanne Brisson, resp. aux communications

Site provincial : www.cfq.qc.ca Site régional de la Fédération 25 : www.cfqcentreduquebec.com



CLUB FADOQ DE fadoq parisville

ACTIVITÉS DU CLUB

Journée interclubs jeudi le 13 juin

Votre club FADOO de Parisville invite ses membres et leurs amis, ainsi que les membres des clubs de la région, à participer à une rencontre sociale et de compétitions amicales.

Horaire de la journée

9h30 Accueil

10h Bingo

11h Récital avec « Nathalie Pépin & France Laquerre »

Dîner servi par Mario Grondin 12h

13h Début des activités :

Baseball-poche

- Cartes
- Croquet
- Pétanque

15h Fin de la journée et prix de présence

Coût pour la journée 15.00\$ incluant 1 carte de bingo.

Nous vous demandons de vous inscrire avant le 7 juin en donnant votre nom à :

- Mme Hélène Guimond au 819-292-2569
- Mme Margarita Oschwald au 819-292-2604
- Mme Lise Laliberté au 819-292-2749

L'activité a lieu à la salle municipale de Parisville.

Nous souhaitons la participation d'un grand nombre de nos membres!

LE CLUB FADOQ DE PARISVILLE

Le 24 avril s'est tenue l'assemblée générale annuelle de notre club. Après le compte-rendu des activités de l'année et la présentation du rapport financier arrive la période des élections pour former le conseil d'administration.

Madame Annie Belcourt, directrice générale de la FADOQ Centre-du-Québec, fut proposée comme présidente d'élection. Avant de procéder, elle nous présente un portrait du club de Parisville et de son avenir.

Avec des membres de Deschaillons, le club compte plus de cent membres et malgré cela, il y a de la difficulté à avoir 7 membres volontaires pour prendre la responsabilité d'administrer le club. L'avenir semble problématique. Une fusion avec un club des municipalités voisines est envisagée s'il n'y a pas de membres prêts à combler les postes vacants.

Après cette mise au point, plusieurs personnes furent proposées et 6 membres ont accepté de siéger au conseil d'administration, soit:

- Henri-Noël Guimond, trésorier
- Lise Laliberté, administratrice
- Margarita Oschwald, administratrice
- Luc Couture, secrétaire
- Lucie Germain, vice-présidente
- Maurice Grimard, président

À l'occasion d'une première rencontre du nouveau C.A., madame Hélène Guimond accepte de combler le poste resté vacant. Denis Paris reste disponible pour certaines fonctions qui lui étaient attribuées auparavant. Je l'en remercie ainsi que Gilberte Beaudet qui s'est impliquée comme administratrice.

J'apprécie la disponibilité des membres qui nous assurent de leur support et leur collaboration pour les activités à venir. Je souhaite un regain de dynamisme pour la vitalité et la survie de notre club.

Maurice Grimard, président

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION AU CŒUR DU QUÉBEC



L'Office Municipal d'Habitation au Cœur du Québec loue des

logements à loyer modique dans les municipalités suivantes : Daveluyville -Deschaillons-sur-Saint-Laurent -Fortierville - Manseau - Parisville -St-Pierre-les-Becquets - St-Sylvère -St-Wenceslas - Sainte-Eulalie et St-Samuel – Ste-Sophie-de-Lévrard.

Vous êtes une personne de 50 ans et plus, vos revenus ne dépassent pas 21 000\$.

Vous pouvez être admissible pour un logement situé dans une de ces municipalités.

Vous êtes une famille monoparentale avec enfants, vos revenus ne dépassent pas 29 000\$

Ou

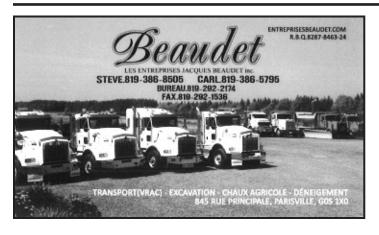
Vous êtes une famille de deux parents avec enfants, vos revenus ne dépassent pas 29 000\$;

Vous pouvez être admissible pour un logement famille situé dans la 6e Rue ou la 7e Rue à Daveluyville.

Vous vous cherchez un logement qui conviendrait le mieux à votre situation financière, n'hésitez pas à nous contacter. Il nous fera plaisir de répondre à vos questions.

Vous devez faire une demande au bureau de l'Office qui sera traitée en comité de sélection. Des conditions particulières s'appliquent concernant la résiliation du bail lors de l'attribution d'un HLM.

Vous pouvez nous rejoindre ou vous rendre directement à nos bureaux du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 le vendredi matin de 8h30 à 11h30, 425, 5e Rue Daveluyville, 819-367-2166/1-833-467-2166





NOTRE COMMUNAUTÉ, NOTRE ÉGLISE, PARISVILLE.

La campagne de la C.V.A. (Contribution volontaire annuelle) est maintenant terminée et nous désirons remercier tous ceux et celles qui ont contribué. Pour toutes les personnes qui ne l'ont pas encore fait, vous pouvez le faire en tout temps. **Grand Merci pour votre intérêt!**

Votre générosité d'année en année nous permet de croire que la Contribution volontaire annuelle est vraiment un défi pour l'avenir et ainsi nous permettre de conserver notre Église le plus longtemps possible.

Il ne faut surtout pas oublier de remercier ceux et celles qui passent vous voir pour recueillir vos dons. VOUS ÊTES UN MAILLON ESSENTIEL. MERCI! Le comité local pour notre Église désire souhaiter un prompt rétablissement à Mme Thérèse Beaudet qui a eu une chirurgie dernièrement. REMETS-TOI BIEN ET REVIENS-NOUS EN FORME!

Comité local : Thérèse Beaudet, René Guimond, Marie-Anne Pérusse.

Comité local de Parisville et Colette Ouellet marguillière.

AVIS DE DÉCES

Dame Thérèse Vachon

Décédée le 12 mars à l'âge de 92 ans et 11 mois.

Anciennement de Parisville



AUTRES ORGANISMES

DÎNERS COMMUNAUTAIRES DE LA MRC DE BÉCANCOUR - SECTEUR PARISVILLE

Veuillez prendre note qu'il y aura congé de dîners communautaires pour les mois de juin-juillet et août. Nous vous revenons en force dès le 4e mercredi de septembre.

Merci à tous pour votre participation et au plaisir de vous revoir.

Bonnes vacances!

Maryse Deshaies, Agente de développement pour le Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour



LOISIRS ET ACTIVITÉS

Loisirs

de Parisville

Le 23 avril dernier, suite à leur assemblée générale annuelle, nous avons été informés de la démission en bloc de l'ensemble des membres du comité des Loisirs de Parisville inc. Leur démission sera effective à compter du 1er septembre prochain. Leurs disponibilités, leur intérêt et leurs motivations ont changés, ce qui justifient cette décision.

Afin de continuer à avoir un milieu de vie actif et dynamique, nous souhaitons trouver des bénévoles pour reprendre le flambeau des loisirs de Parisville.

Être bénévole est une façon de donner et de recevoir qui vous permet de partager le meilleur de vous-même. Permettez-vous de vivre une expérience humaine enrichissante tout en développant le sentiment d'appartenance dans votre milieu de vie.

Parce que le bénévolat et l'engagement social sont essentiels pour assurer le dynamisme de notre communauté, nous vous invitons à donner de votre temps, de votre talent et de votre énergie en vous impliquant auprès des Loisirs de Parisville.

Pour plus d'information ou pour signifier votre intérêt :

819-292-2222

info@municipalite.parisville.qc.ca



La COOP

Heures d'ouverture dépanneur

Lundi-mercredi: 7h00 à 21h00 Jeudi-samedi: 7h00 à 22h00 Dimanche: 8h00 à 21h00

La Coop: 819-292-2303 Dépanneur: #1101





www.parisville.coop



Donald Martel Député de Nicolet-Bécancour

625, avenue Godefroy, bureau 202 Bécancour (Québec) G9H 1S3 Téléphone: 819 233-3521 Sans frais: 1 855 333-3521 Télécopleur: 819 233-3529



donald.martel.nico@assnat.gc.ca



JUIN-JUILLET-AOÛT 2019 LE PARISVILLOIS • **7**



NOTARIÉ INC. ACCROÎT SA PRÉSENCE DANS LA RÉGION DE BÉCANCOUR ET DE TROIS-RIVIÈRES

Me Émile Brassard, notaire et président de Notarié inc., est fier d'annoncer qu'il déploie la présence de son équipe dans la région de Bécancour et de Trois-Rivières avec l'acquisition des bureaux Me Jean Martin, notaire à Trois-Rivières, Me Rénald Trottier, notaire à Bécancour (Sainte-Gertrude), et Me Jean Villeneuve, notaire à Bécancour (Gentilly).



Cette annonce coïncide avec la transition amorcée récemment avec ces derniers afin d'assurer la poursuite des services offerts à leurs clients respectifs. Me Brassard fait d'ailleurs en sorte que son équipe assure un service accessible, rapide et professionnel à l'ensemble des clients de ses collègues et de la population qu'ils desservaient.

« Je souhaite offrir un service complet et efficace pour les clients desservis par mes prédécesseurs et l'ensemble de la clientèle de Sainte-Gertrude, Gentilly et Trois-Rivières. Je tiens également à féliciter Me Rénald Trottier et Me Jean Martin pour l'ensemble de leur carrière, et je suis heureux de poursuivre la transition avec Me Jean Villeneuve au cours des prochains mois », mentionne Me Brassard, notaire et président de Notarié inc.

Me Brassard oeuvre dans les domaines de l'immobilier et du testament et mandat de protection, en plus du domaine corporatif, incluant le secteur agricole.

Alors que Me Rénald Trottier et Me Jean Martin quittent la pratique notariale pour une retraite bien méritée, Me Jean Villeneuve terminera, au cours des prochains mois, certains dossiers déjà entamés et espère avoir accompli le tout d'ici la fin de l'année 2019.

À propos de Notarié inc.

Notarié inc. est une équipe de notaires nouvelle génération, disponibles et branchés. Nos notaires deviennent vos conseillers juridiques et sont en mesure de vous accompagner à travers vos projets de tout ordre.

Nous offrons à notre clientèle 12 points de service à travers le Québec, principalement dans les régions de Lotbinière, Québec, Portneuf, Trois-Rivières, Bécancour et l'Estrie. Notre offre de services est large et couvre les domaines de l'immobilier, de l'entreprise, de la famille, du testament et de la santé.



Notre bureau de Bécancour est installé à l'endroit même où Me Villeneuve exerce, soit au 2820, boulevard Bécancour, dans le secteur Gentilly. Voici les coordonnées pour nous joindre :

Tél.: 819-297-2060

Courriel : info@notarie-inc.com Site Internet : www.notarie-inc.com

De gauche à droite sur la photo : Me Jean Villeneuve, Me Émile Brassard, Me Jean Martin et Me Rénald Trottier.

8 • LE PARISVILLOIS

JUIN-JUILLET-AOÛT 2019



LA DÉCOMPRESSION DISCALE?

En tant que chiropraticien, nous avons le privilège d'utiliser des dizaines de techniques différentes. Je suis persuadé qu'elles sont toutes bonnes et efficaces et que selon la condition et le besoin du patient, on se doit de privilégier une technique plus qu'une autre.

Ce qui différencie aussi le chiropraticien des autres professionnels de la santé, ce sont les connaissances radiographiques dont il fait preuve. Il peut ajouter cette information à son diagnostic et bien expliquer sa condition au patient. Un patient bien informé est un meilleur patient.

La colonne vertébrale, ce sont des vertèbres espacées par des disques. Le disque est essentiel pour permettre un mouvement de la colonne, il sert aussi d'amortisseur aux impacts et maintient un espace pour que les nerfs sortent de la colonne par les trous de conjugaison.

Un disque inter vertébral est une structure composée de deux matériaux différents : des anneaux fibreux et en son centre le noyau pulpeux. Gorgé d'eau à 80%, un disque échange les nutriments par sa pompe d'hydratation qui fonctionne comme une éponge. Elle réagit et s'active avec le mouvement vertébral.

L'entorse et le torticolis, ces changements soudains de tonicité des muscles qui bloquent tous les mouvements sont très douloureux, peuvent altérer la pompe d'hydratation: un processus lent, mais continuel et graduel. Moins résistants à la pression et de plus en plus friables, les anneaux fibreux débordent de la vertèbre. C'est ce qu'on appelle bombement discal ou étalement discal. Si ce processus s'aggrave, les anneaux peuvent se fissurer et le noyau, en se déplaçant dans cette fissure, provoquera une hernie discale.

Qu'est-ce que la décompression discale?

Il s'agit d'un procédé non-chirurgical et sécuritaire. Avec la table de décompression SpineMED, unique dans la région et approuvé par santé Canada. Ce procédé sophistiqué, contrôlé par ordinateur cible les disques blessés dans le cou et dans le dos.



La décompression enlèvera de la pression sur le disque. Cet appareil travaille à diminuer la pression intra discale graduellement et progressivement, ce qui favorisera l'hydratation et la régénérescence du disque. C'est seulement à ce moment que les fibres déchirées peuvent cicatriser et qu'une réhabilitation devient possible.

Pour l'arthrose, l'appareil s'emploie à diminuer la pression intradiscale graduellement et progressivement afin de diminuer la pression sur les surfaces articulaires et de freiner la détérioration du cartilage et lui permettre de récupérer, jusqu'à un certain niveau.



Clinique Santé Chiropratique 2340, des Galaxies, secteur Gentilly, Bécancour

Tél: 819-298-3444 Sur rendez-vous

*

PORTRAIT DE FAMILLE : LES AL HADEED

À l'initiative du Projet d'accueil et d'intégration solidaire, Mathis Cardinal et Pierre-Luc Paris, deux membres de l'Équipe médias de l'École les Seigneuries, se sont rendus récemment chez la famille Al Hadeed à Parisville afin d'y faire une vidéo.

Ils témoignent de leur expérience :

«Nous avons pris place en installant la caméra et nous avons posé des questions sur leurs anciennes vies en Syrie. Ces questions nous ont donné le gout d'en apprendre plus sur leur mode de vie en Syrie et au Québec. La guerre dans lequel ils vivaient était effroyable. C'est pourquoi ils sont venus se réfugier au Canada.»

«Ce fut une expérience incroyable et inoubliable. On comprend mieux le monde de l'immigration et, surtout, nous avons appris à découvrir une nouvelle culture! Sur les lieux nous avons vu une quantité incroyable d'amour et d'enfants!».

La famille Al Hadeed compte un papa (Mohammad), une maman (Iman) et cinq

enfants: Ayat (9ans), Fatima (7 ans), Diana (6 ans), Nour (5 ans) et Youssef (2 ans). Ils sont déménagés puisque Mohammad a trouvé un travail sur une ferme laitière à Parisville, la ferme Parisbel. Dans



son pays, Mohammad était jardinier et faisait des boutures de pommiers. Ses employeurs, la famille Habel, l'ont beaucoup aidé et il en est très reconnaissant.

Dès leur arrivée à Parisville le 27 juin 2018, les Al Hadeed ont eu la chance de vivre dans un milieu très accueillant. On n'a qu'à penser à leurs voisines Mélanie Beaudet et Gabrielle Lemay qui viennent rendre visite aux enfants chaque semaine. On peut également souligner l'engagement incroyable des soeurs Auger (Diane, Josette et Linda) qui accompagnent les enfants à des rendez-vous médicaux et qui font de l'aide aux devoirs à la bibliothèque, un local gracieusement prêté par la municipalité. France Siméon, quant à

elle, vient régulièrement aider Iman, la maman, à étudier la théorie pour l'examen de la SAAQ. Et quand l'eau monte dans le sous-sol, qui appelle-t-on? Richard Paris!

Comme vous le voyez, l'accueil d'une famille ne peut se faire sans la participation du milieu.

Nous sommes d'ailleurs à la recherche d'une personne pour aider à Iman à pratiquer avec sa voiture sa conduite automobile. Si ça vous intéresse, contactez votre municipalité.

Consulter une vidéo sur les Al Hadeed et en apprendre davantage sur le Projet d'accueil et d'intégration solidaire sur: https://www.facebook.com/ projetpilotemrcbecancour2016/

À propos de la Syrie

La Syrie est un pays du Moyen-Orient malheureusement en guerre depuis 2011.

En Syrie la langue couramment parlée est l'arabe. L'islam est la religion principale. Le nombre d'habitants est d'environ 18,27 millions d'habitants.

ÉCOLE SECONDAIRE LES SEIGNEURIES

François Tousignant reçoit la médaille du Lieutenantgouverneur pour la jeunesse

PAR ELDS

Dans le cadre d'une cérémonie qui s'est tenue le 26 avril à Piessisville, François Tousignant, de Saint-Pierre-les-Becquets, a reçu la médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec pour la jeunesse.

«On m'a choisi en raison de mon implication scolaire et communautaire. À l'école, dans les spectacles, avec des collègues, je m'occupe de préparer la salle et de la ranger. Dans ma communauté, je m'implique dans les activités des Chevaliers de Colomb. J'ai participé à la Guignolée, à la fête familliale et de fais de la prévention lors de l'Halloween. J'aime aider », de dire le jeune homme de 17 ans.

Ce désir de donner un coup de main se poursuivra dans le futur, car François désire devenir pompier.

Pour en apprendre davantage sur la médaille du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse, on peut consulter la page suivante: https://www.lieutenant-gouverneur.qc.ca/distinctions-honorifiques/jeunesse.asp



François Tousignant. ioto Commission scolaire de la Riveraine)

ÉCOLE SECONDAIRE LES SEIGNEURIES

Ma passion pour le métier de pompier PAR PIERRE-LUC PARIS

Mon nom est Pierre-Luc, J'ai 14 ans et je demeure à Sainte-Françoise. Lorsque viendra le temps d'exercer un métier, c'est certain que le veux devenir pompier.

Mon père, quand il était plus jeune, était pompier. Dans ma famille, il y a beaucoup de personnes qui font ce beau métier. L'été passé, j'ai fait le Camp 911. Ç'a tout de suite cliqué.

Ce qui me plait dans le métier de pompier, c'est d'aider les gens dans le besoin. Le danger fait partie de l'emploi, il faut se donner à fond.

Pour en savoir plus à propos du Camp 911 de la MRC de Bécancour:

http://www.mrcbecancour.qc.ca/ services-aux-citoyens/securite-publique/ incendie/ssirmrcb/camp911



Pierre-Luc Paris collectionne les écussons de services des Incendies. À ce Jour, II en a 25. C'est une manière pour lui de démontrer son admiration pour les pompiers.

(Photo Commission scolaire de la Riveraine



Débosselage - Peinture Anti-Rouille à l'huile neuve Pose de Pare-Brise Vente d'Auto

1057, route 265 Parisville, Lotbinière Ouébec G0S 1X0

Bur.: 819-292-2933 Fax: 819-292-2916

Rés.: 819-292-2618









Adjoint(e) à l'inspecteur régional en bâtiment

Vous cherchez un emploi étudiant dans un milieu dynamique dont la valeur humaine se définit au coeur de son quotidien, la MRC de Bécancour est toute désignée. La MRC de Bécancour comprend douze municipalités et la Communauté des Abénakis de Wôlinak, regroupant au total plus de 20 000 citoyens. La MRC de Bécancour est située sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, dans la région Centre-du-Québec, localisée au carrefour des principaux axes de communication routiers (autoroutes 20, 30, 40 et 55), ferroviaires et fluviaux.

Choisir la MRC de Bécancour c'est mettre à profit votre savoir-faire pour relever de nouveaux défis et pour assurer la vitalité des municipalités de la région. Les réussites de la MRC de Bécancour passent avant tout par l'implication d'une équipe de travail où chaque personne participe, par son expertise, à faire de la MRC une région où il fait bon vivre, travailler et se divertir. Le service d'inspection régional couvre huit municipalités : Saint-Pierre-les-Becquets, Deschaillons-sur-Saint-Laurent, Parisville, Sainte-Sophie-de-Lévrard, Saint-Sylvère, Sainte-Marie-de-Blandford, Fortierville et Manseau.

VOS DÉFIS

Sous l'autorité du directeur général et sous la supervision de l'inspecteur régional en bâtiment, la personne titulaire de ce poste assistera ce dernier dans l'accomplissement de différents mandats qui sont actuellement sous sa responsabilité. Les principales tâches sont les suivantes :

- · Recevoir, colliger et traiter les demandes d'information et les plaintes;
- · Effectuer des suivis nécessaires avec les différents intervenants;
- Effectuer des références aux différents intervenants municipaux et aux partenaires;
- Répondre aux demandes d'information relatives à la règlementation;
- Effectuer des inspections sur le terrain;
- Répondre aux différents intervenants en matière de zonage et d'urbanisme;

- · Valider ses actions auprès des municipalités impliquées;
- · Toutes autres tâches connexes.

Ces tâches sont évolutives étant donné la mise en commun du service d'inspection régional pour les municipalités locales concertées.

VOTRE PROFIL

- Étudier au collégial ou à l'université en architecture, en aménagement du territoire, en géographie ou en urbanisme, ou dans un domaine connexe;
- Faire preuve de savoir-être;
- Maîtriser le français écrit et parlé;
- Maintenir une communication efficace et une attitude exemplaire avec les différents intervenants, particulièrement les citoyens;
- Faire preuve de disponibilité (soirs à l'occasion), de sens politique, d'aptitude pour les relations interpersonnelles et d'autonomie;
- Être familier avec les outils informatiques usuels et système d'information géographique;
- Détenir une expérience avec une municipalité locale rurale ou MRC quelconque (un atout);
- Détenir un permis de conduire valide.

PARTICULARITÉS

Ce travail exige de nombreux contacts avec les intervenants, les municipalités et les citoyens. À cet effet, le maintien et le développement de relations interpersonnelles harmonieuses et constructives sont essentiels à l'atteinte des objectifs de l'emploi.

Nature du poste : ÉTUDIANT – Temps complet (30 heures / semaine) – Entre 12 et 15 semaines – Déplacements possibles.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae par courriel à m.miron@mrcbecancour.qc.ca. Seules les candidatures retenues pour une entrevue feront l'objet d'un suivi.

Lieu de travail - bureau principal : Bécancour - secteur Gentilly

Conditions salariales : Salaire de 15 \$ de l'heure.

Entrée en fonction : L'entrée en fonction est prévue rapidement, et ce, selon les disponibilités.







Invitation Échanges et réflexions Assemblée générale annuelle (AGA)

Vendredi 7 juin de 8h45 à 14h00

Au Café du Cloché de Ste-Eulalie (annexé à l'église)

L'Appui Centre-du-Québec est heureux de vous convier à l'avant-midi de réflexion intitulé « Collaboration et partenariat : un levier indispensable des services aux proches aidants ». Suivra par la suite l'AGA où nous allons faire le bilan de l'année 2018-2019 et le lancement de l'appel de projets pour la semaine nationale des proches aidants 2019.

On compte sur votre vous! Merci de confirmer votre présence avant le 24 mai 2019 à direction@lappuicdq.org ou au 819 293-6309.



LES VÉHICULES HORS-ROUTE : QUELQUES INFORMATIONS AU NIVEAU DE LA LOI



Trois-Rivières, le 2 mai 2019 – La Sûreté du Québec désire vous renseigner sur quelques points de la Loi sur les véhicules hors-route pour sortir en toute sécurité. Avec

la popularité de ces sports motorisés, le nombre d'usagers dans les sentiers est grandissant. Selon les données de la Société de l'assurance automobile du Québec, plus de 386 000 véhicules toutterrain sont immatriculés en province.

Voici quelques informations importantes à connaître : Le port du casque est obligatoire, même si vous circulez hors d'un sentier, que vous soyez conducteur ou passager. Pour conduire un véhicule horsroute (VHR), il faut être âgé d'au moins 16 ans. La personne de 16 ans ou plus,

mais moins de 18 ans doit être titulaire d'un certificat d'aptitude pour le type de VHR pour lequel le certificat a été délivré. Il est important de suivre les panneaux pour respecter les endroits où vous pouvez traverser le chemin public. De plus, si vous empruntez le chemin public, il faut être titulaire d'un permis de conduire valide et respecter les conditions et restrictions s'y rattachant. Pour circuler sur un terrain privé, il faut obtenir l'autorisation de son propriétaire. Toutes les exigences précédemment citées sont punissables par constat d'infraction s'il y a un manquement à la loi.

Il est important de rappeler que la réglementation existe dans le but d'éviter toutes collisions avec blessés et/ou décès. Les principales causes de ces malheureux événements sont les suivantes : La vitesse



excessive, une circulation non autorisée sur les chemins publics ou hors sentiers et la capacité de conduire affaiblie par l'alcool et/ou la drogue.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter le site de la SAAQ au : saaq.gouv.qc.ca/vehicules-hors-route. Vous pouvez également vous renseigner auprès de la Fédération Québécoise des Clubs Quads. Enfin, vous pouvez contacter votre poste de police local.



QUOI FAIRE EN RÉGION

Relais des Artistes, été 2019

Pour sa septième saison, Le Relais des Artistes présentera quatre spectacles gratuits d'artistes de la région à la halte routière "Fenêtre sur le fleuve". Les spectacles ont lieu à 19h30. En cas de pluie, les spectacles ont lieu sous le chapiteau de la halte. Apportez votre chaise.

Programmation:

• 25 juin : Stéphane Lévesque

• 9 juillet : Marianne Daigle, Daniel Lemay, Benoit Tremblay et Sylvie Bernier

23 juillet : Audrey Nadeau6 août : Lionel DeBlois

Bienvenue à tous!

Les membres du comité culturel Deschaillons-sur-Saint-Laurent

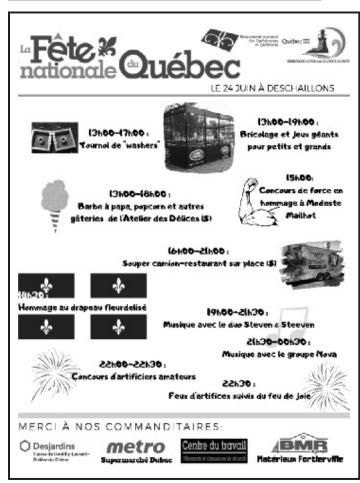




















PROFITEZ DE **15%** DE RABAIS SUR LES PRODUITS SAISONNIERS À PRIX RÉGULIER

Pour plus d'informations informez-vous auprès de nos commis en quicaillerie





Les bourses jeunesse sont de retour pour une 2 édition!

40 bourses totalisant 40 000 \$ à gagner Vous êtes âgé de 13 à 25 ans? Tentez votre chance en vous inscrivant dès maintenant :

viensrencontrertonreve.com

Les caisses Desjardins du secteur Bécancour-Nicolet-Yamaska ont remis

40 000 \$ en bourses à des

en bourses à des jeunes de la région.



Félicitations aux gagnants!

Découvrez-les prochainement via notre page Facebook!



SERVICE INCENDIE



NUMÉRO CIVIQUE Bien identifier votre maison

Aujourd'hui je vous propose un petit exercice! Sortez à l'extérieur, tout en regardant bien des deux côtés, traversez la rue et

dites-moi si votre numéro civique est bien visible. Oui? Non? Maintenant imaginez-vous répondant à un appel d'urgence, de nuit, dans un camion en mouvement en ayant un œil sur la route... Ce sera plus difficile de le remarquer n'est-ce pas?

Aidez-nous à répondre rapidement à votre domicile en vous assurant que votre numéro civique soit bien visible en tout temps. Nous préférons trouver votre domicile par le numéro que par la fumée...

VOTRE DOMICILE EST LOIN DE LA ROUTE



Indiquer votre numéro au coin de votre entrée et de la route

Si votre maison se situe loin de la voie publique, dans un boisé par exemple, nous vous suggérons d'indiquer votre numéro au coin de votre entrée et de la route. Ou encore, de vous assurer qu'il est bien visible sur votre boîte postale car il se peut qu'il ne soit plus lisible mais que vous receviez votre courrier quand même, ils ont une bonne mémoire ces postiers!

LES BARBECUES AU PROPANE Entretien avant la première cuisson

Lors de la saison estivale, il est important de savoir comment utiliser, entretenir et entreposer en toute sécurité votre barbecue au propane.

Il faut retirer toutes les pièces mobiles, nettoyer l'intérieur et l'extérieur de l'appareil. Ensuite, vous devez asperger les raccords d'eau savonneuse afin de déceler la présence de fuites, faites remplacer les pièces défectueuses si des bulles se forment lors de l'ouverture du gaz. Ces bulles confirment qu'il y a une fuite. Faites-le réparer sans délai!

De plus, il est essentiel de remplacer les bonbonnes défectueuses ou âgées de plus de 10 ans en les rapportant à votre distributeur de propane. Ne jamais les jeter au rebus, car elles pourraient exploser.

Quoi faire si le barbecue prend feu?

Restez calme, si possible fermer le robinet de la bonbonne, appeler le 9-1-1 et éloignez-vous.

Ne pas tenter d'éteindre le feu avec de l'eau, utiliser un extincteur portatif approprié, comme celui à poudre de type ABC et, une fois le feu maitrisé, faire inspecter le barbecue par un professionnel avant de le réutiliser.

NOUS TRAVAILLONS AVEC VOUS, POUR VOUS!!

Je suis toujours présent pour répondre à vos questions, à vos commentaires et à vos suggestions pour améliorer le service de sécurité incendie. N'hésitez pas à communiquer avec moi.

Guy Lemieux,

agent en prévention incendie g.lemieux@mrcbecancour.qc.ca

LE CAMP 911 EST DE RETOUR DU 8 AU 13 JUILLET POUR LES JEUNES DE 12-17 ANS.

Pour information: 819-288-5694

VARIA

✓ Cartouches récupérables par la Fondation Mira

Tous les modèles de marque **Lexmark**, qu'ils soient d'origines ou recyclés :



Les cartouches originales seulement pour:











Tous les jets d'encre :



X Cartouches NON-RÉCUPÉRABLES par la Fondation Mira :

Les modèles de cartouches compatibles ou recyclées

Les marques maisons (par ex. : Staples ou Grand and Toys, etc.

Les cartouches originales de marque :

SHARP KYDERR XEROX.

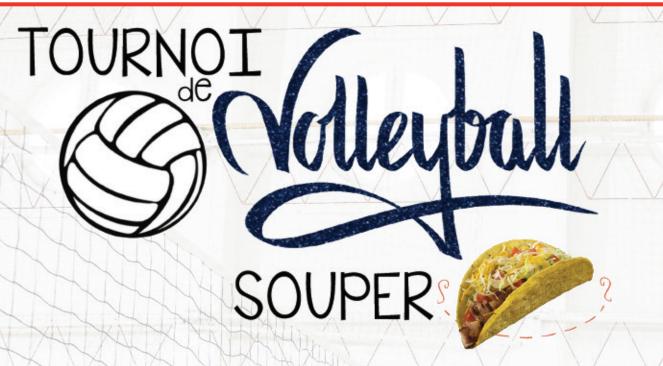
Tous contenants de poudre et tubes de plastique



À Parisville il est possible de récupérer les cartouches d'encre en les déposant dans le hall d'entrée de la bibliothèque et du Cercle de Fermières ou encore au bureau municipal.







Les Loisirs de Parisville sont heureux de vous inviter au tournoi de volley-ball / souper « Food Truck » avec La Boucanerie Del Tonio le 8 juin 2019 au chalet des sports de Parisville.

Contactez les membres du comité pour réserver vos billets.

Si vous désirez former une équipe de volley-ball, il y a possibilité entre du 4x4 et 6x6. 60\$/équipe, minimum 2 filles par équipe.



Souper « Food Truck » avec La Boucanerie **Del Tonio**

Formule Taco, Kebab et Burger

(deuxième portion gratuite, inclus 1 liqueur ou 1 jus)

Samedi, le 8 juin 2019 à 17h30

20 \$ / 13 ans et plus - 10 \$ 5 à 12 ans – Gratuit 4 ans et moins

Tournoi de volley-ball en journée

Karine Tousignant 819-292-1039 Info:

Véronique Leclerc 819-292-1504

Marie-Josée Michel 819-292-1559

